

La Petite Tunisie

Téléphone 15-92

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

Téléphone 15-92

ABONNEMENTS :

	Un An	Six Mois
Tunisie, Constantine et Tripolitaine...	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.....	12 »	7 »
Etranger.....	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Rédacteur en chef : Em. LACROIX

RÉDACTION et ADMINISTRATION :

MARSEILLE. — 3, Rue Chevalier-Roze, 3. — MARSEILLE
TUNIS. — 2, Rue d'Italie et Hannon. — TUNIS.

INSERTIONS :

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En écho, 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1 fr. 50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0 fr. 80 la lig. — Annonces diverses en 4me page, 0 fr. 40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

Les annonces sont reçues à Marseille, chez M. ALLARD, 4, rue du Beausset et dans toutes les grandes agences ; à Tunis et Marseille, aux bureaux du journal.

Dans l'Arène. - Un Magistrat Cruchon

DANS L'ARÈNE

Le Progrès de l'Est, journal de Bône, annonçait récemment dans sa chronique régionale de Tébesa, que M. Lacroix, directeur de la *Petite Tunisie*, accompagné d'un de ses collaborateurs, était allé à Kalâa-Djerda étudier sur place la situation faite aux indigènes de la contrée qui se trouvent dépouillés de riches gisements de phosphates par un groupe de financiers étrangers.

Ainsi présentée, l'information de notre confrère bônois n'est pas tout à fait exacte, car ce ne sont pas les financiers étrangers qui veulent dépouiller les indigènes de Kalâa-Djerda ; puisqu'ils doivent déboursier la somme, rondelette, à faire loucher plus d'un Bellot, de un million six cent mille francs, mais un simple particulier qui semble mettre en pratique la fameuse devise : la fortune appartient aux audacieux.

Il aurait peut-être réussi dans son exploit, il se galvauderait au milieu des richesses dépouillées aux malheureux ouleds checks, s'il n'avait trouvé sur son chemin du Kef Souetir quelques cailloux qui ont arrêté le char qui le portait ainsi que sa fortune... en perspective.

Hélas ! pour lui, nous nous sommes mis en travers de ce gigantesque appétit, tout d'abord par le profond désappointement que nous causait la conduite équivoque, louche et inqualifiable du Monsieur pour qui nous avions la plus grande sympathie et ensuite les djerdiens, mis au courant de notre intervention, par un des leurs, vinrent en si grand nombre à Tunis implorer notre aide que nous n'eûmes pas, devant leur détresse, le cœur de les repousser, de leur fermer notre porte comme la leur avaient fermé nombre d'autres à qui ils s'étaient adressés avant de nous rencontrer, tout le monde ne voulant pas troubler son existence, ni se mettre en face des puissants du jour soutenus jusqu'à la gauche par toute la camarilla administrative.

Nous, nous n'eûmes pas cette couardise et, certains que nous rendions un service signalé au résident général, embarqué peut-être malgré lui dans la galère, c'est franchement, tête baissée que nous empoignâmes le taureau par les cornes et le conduisîmes dans l'arène, où les spectateurs du monde entier suivent attentivement les péripéties du corps à corps engagé...

L'affaire de Kalâa-Djerda, par le bruit fait autour d'elle, n'est plus une affaire tunisienne, mais bien parisienne, mondiale même, dont les

financiers et industriels ne perdent pas une phase.

Nous n'avons aucun doute sur les suites de cette lutte malgré l'audace sans borne dont fait preuve notre adversaire qui, pour arrêter notre furia, osa nous faire assigner en cinquante mille francs de dommages-intérêts, ce qui fait, avec les cinq-huitièmes des seize cent mille francs que lui ont attribués les arbitres, une jolie poire pour la soif et du pain blanc pour ses vieux jours.

Comme un fait exprès, l'affaire était appelée, jeudi dernier, devant le Tribunal Civil de Tunis, alors que M. Lacroix était en France, mais, sur la demande de son défenseur, le Tribunal voulut bien la remettre au 28 avril prochain.

D'ici-là, comme nous le disions il y a quelques jours, il aura passé beaucoup d'eau, avec la fonte des neiges, sous le pont de l'Oued Hydra, un oued qui longe, sur plusieurs kilomètres, les riches massifs de Kalâa-Djerda.

LA PETITE TUNISIE.

Le conseil municipal d'Avignon, dans une séance extraordinaire, tenue le 18 courant sous la présidence de M. A. Dibon, maire, a décidé de donner à une place de la ville le nom de *Alphonse Gent*, oncle défunt de notre rédacteur en chef.

Le nom de Gent est trop connu dans le Midi de la France pour essayer de rappeler ce que fut ce ferme républicain, qui passa huit années au bagne de Nouka-Ivah et plusieurs autres en exil.

En 1870, le gouvernement de la défense nationale l'appela à la tête de la préfecture des Bouches-du-Rhône qu'il quitta pour aller siéger à l'assemblée législative où l'avait appelé la confiance des Vauchiens, ses compatriotes. Il fit partie des 363 et bientôt abandonna le Palais Bourbon pour le Sénat, où il resta jusqu'à sa mort, survenue il y a quelques années.

Nous remercions vivement le conseil municipal d'Avignon de ce témoignage d'estime et de reconnaissance donné à un membre de la famille de notre directeur, digne à tous égards de cet hommage.

NOS ÉCHOS

BULLETIN POLITIQUE

Nos lecteurs nous rendront cette justice que, depuis que M. Pichon a franchement manifesté son retour, d'ailleurs prévu, au républicanisme, nous avons cessé les critiques parfois acerbes que nous faisons de sa ligne de conduite.

A présent que la réaction aux abois cherche à se venger de sa honteuse déconfiture sur M. Pichon et sur ses projets empreints d'esprit démocratique, nous n'hésitons pas à déclarer sans restriction que nous sommes avec le représentant aujourd'hui républicain de la France républicaine.

Nous ferons simplement et respectueusement observer à M. Pichon qu'il se doit à sa réputation, et qu'il devrait éviter avec soin les éclaboussures qui pourraient lui salir.

Représentant le gouvernement, et détenteur de pouvoirs étendus, pourquoi, par exemple, laisse-t-il se perpétrer sous ses yeux cette infamie sans nom qu'est l'affaire de Kalâa-Djerda.

Que si des renseignements intéressés, et une documentation sciemment erronée l'ont éclairé à faux sur ce coup de main, il devrait avoir à cœur d'en vérifier la teneur en authenticité.

Il ne sera pas dit, et nous insistons là-dessus, que M. Pichon aura laissé se commettre un tel crime, nous maintenons le mot, sans faire tout ce qu'il est en son pouvoir pour l'empêcher. — L. R.

Au mois de novembre dernier, il a beaucoup été question, dans la presse, d'un voyage en Algérie que devait faire M. Pichon aux vacances de Pâques.

On n'en entend plus parler et cependant peu de jours nous séparent des dites vacances.

Ce voyage est-il tombé dans la bahira de Tunis ?

Une entrevue entre les deux gouverneurs généraux n'aurait pu qu'être profitable aux deux pays.

Nous ne sommes pas chargés de défendre M. du Fresnel avec qui nous n'avons aucune relation, mais il est assez curieux de voir M. V. de C. protester contre l'octroi de cette décoration.

La poutre et la paille !

Nous apprenons de source très sûre que la Banque de l'Algérie va bientôt envoyer un de ses représentants à Tunis chargé de louer les locaux nécessaires à l'installation de sa succursale en attendant qu'elle ait fait construire un immeuble sur un emplacement qu'on nous dit être déjà arrêté.

M. Viriot, administrateur délégué de la Compagnie des ports Tunis-Sousse et Sfax était de passage lundi à Marseille se rendant en Tunisie.

L'honorable parlementaire a bien voulu nous faire savoir que son rapport viendrait en discussion vendredi prochain et qu'il ne souffrirait aucune discussion en ce qui concerne les délits de presse.

Ainsi se terminera le procès intenté l'année dernière sur les ordres de M. Pichon.

Dans l'instance introduite contre M. Favette, ancien chef de cabinet de M. Thévenet, ancien ministre de la justice pour constitution illégale de la société *Méditerranée-Manche*, le tribunal correctionnel a prononcé une condamnation à cinq cents francs d'amende, sans application de la loi de sursis.

Le *Petit Français*, répondant à un coup d'épingle du *Républicain*, terminait un récent entrefilet par ces mots :

« Il est des gens venus en ce pays pour vendre les affaires des autres ! »

N'est-il pas curieux de voir sous la plume de M. Candas, candide ami de M. Bellot, une phrase qui pourrait à merveille être appliquée à ce dernier.

Vendre les affaires des autres ? mais, ça le connaît à merveille, M. Bellot !

Il nous revient que le directeur licencié d'un établissement de crédit à Tunis ne voudrait pas vider les locaux qu'il occupe avec sa famille au-dessus de cette banque et qui sont loués par elle.

La haute administration de cette banque, mise au courant de cet incident par son agent lui aurait ordonné de demander au tribunal par voie de référé son expulsion *manu militari*.

Alors-nous assister à un siège en règle d'un fort Chabrol tunisien ?

Le bruit a couru, ces jours-ci, de la disparition prochaine et voulue d'un journal local.

Nous écrivions voulue car d'après ce que l'on disait, son propriétaire intéressé dans une grosse affaire et craignant l'intrusion d'un confrère rival dans la dite affaire serait allé voir le directeur du journal concurrent et lui aurait proposé en échange d'une neutralité bienveillante de cesser la publication de sa feuille.

Ce que vaut cette nouvelle, nous ne le savons ; ce qui est vrai c'est que le silence ainsi obtenu n'empêchera pas la vérité d'éclater.

Nous cueillons dans le *Journal Officiel Tunisien*, n° 22 du 16 mars courant l'an-

nonce ci-dessous que nous insérons gracieusement :

Etude de M^e VILLEROUX, huissier au Kef

VENTE

PAR AUTORITE DE JUSTICE

Le lundi deux mai prochain à dix heures du matin, à Kef-Souetir, près Kalâa-Djerdah, par le Kef, sur les lieux où ils sont déposés, il sera procédé par les soins de M^e Villeroux, huissier au Kef, ou de son suppléant, à la vente aux enchères publiques de :

1^o Trois mille tonnes environ de phosphates de chaux ;

2^o Une baraque de huit mètres de longueur sur quatre de largeur.

Au comptant, frais en sus. Les phosphates devront être enlevés dans les six mois, la baraque immédiatement.

L'huissier poursuivant, Signé : VILLEROUX.

PORTRAIT EN PIED

Emile BLANCHARD

The right man in the right place, pour rait-on dire de lui, en offusquant quelque peu son aversion de paraître ;

Type de l'impresario de race ; n'a pas son pareil pour organiser ces mille jolies choses qui dénotent l'artiste et font l'attraction vraiment attractive ;

Ses trouvailles toujours neuves, toujours nouvelles, charmant l'œil du badaud qui paye, enchantent l'oreille de l'amateur ;

A fait du Casino un lieu de délices tel que la main, inconsciemment, y prend dans le gousset, le rond monétaire qu'elle lance tout chaud sur le tapis vert ;

Ne pas lui faire un grief de chercher ce qui peut bien servir sa Compagnie, dont il co-gère les intérêts en impeccable administrateur ;

Bien de sa personne, la chevelure élégamment blanchissante, et le costume coquettement original, se montre affable comme pas un et conquiert l'interlocuteur par d'exquises manières ;

Signe particulier : se rit des attaques même justifiées, fort d'engagements irrésistibles, et de vérité du paradoxe qui dit que le jeu est la plus morale des vertus et le plus moralisant des vices.

Pour ressemblance garantie :

Armand SOURIRE.

Dans un but de propagande, l'auteur enverra à tout lecteur de la *Petite Tunisie* qui lui en fera la demande, les brochures de combat qu'il a fait paraître récemment :

Tablettes révolutionnaires d'un jeune Turc, A. Michalon, éditeurs, in-18, 1 fr. 50 ;

Les Coulisses Hamidiennes dévoilées par un jeune Turc, A. Michalon, éditeur, in-18, 1 fr. 50.

Les deux exemplaires ensemble à 1 fr., franco de port.

Ecrire à l'auteur :

J. Fehmi, 242, rue de Vaugirard, Paris.

Les Jérémades Bizertines

La campagne sournoise menée par les adversaires du ministre de la marine continue comme devant. Jusqu'où ira-t-elle ?

Il n'est pas de jour qu'on ne lui lance quelque torpille pour crevasser sa barque et l'obliger à céder place à un autre... tapi dans l'ombre.

Si la retraite de M. Pelletan devait amener l'arrivée de notre ami M. G. Thomson, député de Bône, très compétent, très versé dans les choses de la marine, nous en serions enchantés ! mais c'est avec regret que nous le verrions accepter une succession dans les conditions où elle se présenterait.

M. Pelletan, depuis son arrivée à la rue Royale, agit pour le mieux.

Ennemi du panache, il s'est débarrassé en partie de tous ces officiers de salons qui composaient la majeure partie des bureaux de la marine, pour s'attacher des officiers travailleurs sur les

quels il peut compter et qui le secondent avec un dévouement sans bornes, que nous avons été à même d'apprécier.

Les réformes à introduire étaient nombreuses, nombreux aussi les dossiers à compiler.

Et il n'y a pas encore deux ans qu'il a succédé à M. de Lanessan et cependant quelle besogne abattue !

A une séance dernière de la Commission du budget, MM. Gotteron, sénateur, et Deker David, qui avaient accompagné M. Mougeot en Tunisie lors du dernier voyage ministériel, se sont faits les porte-parole des doléances des bizertins.

Celles-ci, il faut bien le dire, sans froisser nos compatriotes de là-bas, revêtent un peu trop le mercantilisme.

Si les constructions ne marchent pas aux grés des bizertins, si le stock de charbon est insuffisant, si les casernes ne sont pas bondées de soldats, Bizerte est f... ichue.

Comme l'a dit M. Thomson, Alger peut aisément fournir à Bizerte, par voie de terre, tout le charbon qui lui serait nécessaire en cas de pressant besoin ; il y en a près de cent mille tonnes sur les quais de la capitale de l'Algérie.

La crise que traverse Bizerte était prévue depuis longtemps ailleurs qu'à Bizerte. Un jour devait fatalement arriver qu'il n'y aurait plus de casernes à construire, ce qui provoquerait le départ de toute cette nuée de travailleurs siciliens venus pour offrir leurs bras.

On voudrait voir ces casernes remplies jusqu'à la gauche, mais pour cela il aurait fallu dégarnir toutes les autres villes, le gouvernement français ne pouvant envoyer toutes ses troupes de la métropole dans la Régence. On a vu que le plan primitif adopté était idiot, aussi les casernes ne serviront qu'en cas de besoin extrême. Il faut que les bizertins en prennent leur parti. L'arsenal de Ferryville recevra naturellement un certain contingent d'ouvriers, mais nous nous sommes laissé dire qu'il n'excéderait pas le chiffre de trois à quatre cents. C'est le maximum sur lequel peut compter cette ville, dont la position n'est plus trouvée aussi magnifique qu'elle fut autrefois, peut-être pour des causes qui nous échappent.

En définitive, on avait mis trop d'eau-de-vie à la bouche des bizertins, il en ont été grisés et aujourd'hui ils se plaignent, nous les plaignons aussi mais ils devraient s'estimer heureux de ce qu'on a fait en si peu de temps et de ce qu'on est encore prêt à faire pour Bizerte, mais piano, piano.

UN MAGISTRAT CRUCHON

Il y a magistrats et magistrats comme il y a fagots et fagots. Ceci, sans allusion blessante pour le corps si distingué des magistrats tunisiens parmi lesquels nous avons le très grand honneur de compter quelques amis, n'en déplaît à certains incrédules que nous apercevons d'ici haussant les épaules et poussant de joyeuses exclamations.

Oui, messieurs les sceptiques, nous comptons quelques amis parmi les magistrats tunisiens qui ont eu si souvent la main très lourde à notre endroit. Pouvaient-ils faire autrement, placés entre leur conscience et leur situation amovible ?

Nous acquitter dans les procès de presse, ou nous donner raison dans les instances civiles, n'était-ce pas se mettre dans une situation plutôt gênante ?

Mieux valait nous condamner fortement de façon à provoquer un arrêt d'acquiescement en Cour d'appel, par l'exagération de la condamnation, et c'est généralement ce qui est arrivé... sauf lorsqu'une amnistie est venue arrêter le cours de la justice.

Cette digression sur les magistrats tunisiens nous a conduit un peu loin du suicide de ce conseiller à la Cour d'appel de Lyon, du nom de Weyler, qui vient bêtement de s'envoyer de vie à trépas parce qu'il avait été accusé de crouper avec l'argent d'un cercle et

HORS CONCOURS

Agent : Aug. DUCROS, Tunis

qu'en passant il gardait une partie du gain.

Est-ce que cela ne s'est pas toujours vu ?

Ce magistrat aurait été bien stupide de ne pas prélever sa part de butin lors d'une banque fructueuse. Pourquoi avait-il tenu les cartes, alors ?

Il aurait été répréhensible si, magistrat debout, il avait emprunté à la caisse du cercle avec l'intention arrêtée de ne jamais rendre les prêts faits par l'établissement et mis ainsi un bandeau sur ses yeux pour ne pas voir les irrégularités commises, mais tel n'était pas le cas du conseiller Weyler qui a protesté de son innocence en mettant fin à ses jours et plongé une famille dans les larmes et la désolation.

Ce magistrat n'était plus de son siècle, il était bête comme une cruche. Il ne pouvait rendre que de mauvais arrêts.

LA KALAA DJERDA

Autour du Contrat Inavouable

On a lu, dans un de nos précédents numéros, la lettre ouverte adressée par M. Lacroix, directeur de ce journal, en sa qualité de co-proprétaire enzeliste à Kalaa-Djerda, à M. le résident général de la République française en Tunisie, pour le prier de donner des ordres aux administrations intéressées, d'intervenir dans la demande d'immatriculation introduite par M. Budoj, le 10 février dernier, celle-ci ayant pour but d'opérer la rane des phosphates que contient la propriété pour laquelle l'immatriculation est demandée en violation du décret du 1er décembre 1898.

M. Lacroix n'a pas borné la son effort, pensant bien que le résident qui est intervenu pour faire attribuer des huitièmes et le raccordement à la ligne de Kalaa es-Senam, était obligé de faire le mort.

Il a, par lettre recommandée en date du 7, fait opposition à la dite réquisition d'immatriculation dans les termes suivants :

Tunis, le 7 mars 1904.

Monsieur le Conservateur de la propriété foncière à Tunis,

Je soussigné, Emile Lacroix, propriétaire, demeurant à Marseille, 29 rue Pavé-d'Amour, élisant domicile à Tunis, à Tunis, au bureau du journal la Petite Tunisie, agissant en vertu d'une procuration régulière en qualité de mandataire des Ouled Cheicks Sidi Mohammed ben Klifa, dévotaires de la fondation indiquée et délimitée dans la réquisition d'immatriculation n° 7711, déposée à la Conservation foncière, le 10 février 1904 par M° Bodoj, avocat-défenseur, agissant comme mandataire de MM. Bellot, Peloni et consorts.

Ai l'honneur de faire opposition à la dite réquisition d'immatriculation et me réserve de produire et faire valoir mes droits selon les formes légales.

Je vous prie, etc.

Signé : Em. LACROIX.

Mais nous avons songé qu'il y avait un vieux décret régissant l'exploitation des phosphates en terrains habous publics ou privés, et fort de ce décret (malencontreux pour MM. Bellot et Cie) dont le premier ministre et le directeur général des Travaux publics

étaient chargés de l'exécution du dit décret, postérieurement à ce décret, le tribunal de Tunis a jugé que l'administration des habous, bénéficiaire éventuelle du bien, devait avoir voix au chapitre et son président revêtu de son paraphe l'acte de vente. Ce jugement a été confirmé par la Cour d'appel d'Alger, en conséquence, nous avons fait tenir par le ministère d'un huissier au directeur général des Travaux publics et au président de l'administration des habous, le poulet suivant :

L'an mil neuf cent quatre et le cinq mars, à la requête de (suivent les noms des indigènes), agissant en leur qualité de dévotaires de biens habous, immeubles de la Kalaa-Djerda, du djebel Souetir et du djebel Sif.

Poursuites et diligences de M. Emile Lacroix, demeurant à Marseille, 29, rue Pavé-d'Amour, leur MANDATAIRE REGULLER en vertu d'une procuration en date du 29 février 1904, dûment traduite par M. Deluca, interprète judiciaire à Tébessa, sous le n° 1894, dont copie est donnée en tête de celle des présentes.

J'ai, Raymond Martin, huissier près le tribunal de Tunis, y demeurant, soussigné, FAIT SOMMATION A M. LE DIRECTEUR GENERAL DES TRAVAUX PUBLICS, DEMEURANT A TUNIS, EN SES BUREAUX, PARLANT A M. GOUTELLE, CHEF DU SECRETARIAT, QUI A VISE LE PRESENT.

2° A l'administrateur des habous en la personne de M. Béchir Sfar, son président, demeurant à Tunis en ses bureaux, parlant à sa personne qui a visé le présent.

D'avoir à intervenir dans la demande d'immatriculation formée par MM. Bellot, Peloni et consorts, suivant réquisition n° 7711, du 10 février 1904, conformément au décret du 1er décembre 1898, complété par celui de janvier 1900, qui a réglementé la recherche des phosphates en Tunisie.

Dont acte.

Laissé copie sur feuille à 0 fr. 30. Coût : 9 fr. 90, plus 0 fr. 45 = 10 fr. 05.

Signé : R. MARTIN.

Vu et reçu copie, Tunis, le 5 mars 1904. Le président des habous :

Signé : B. SFAR.

Vu et reçu copie, Tunis, le 5 mars 1904, pour le directeur général des Travaux publics.

Signé : F. V. GOUTELLE.

Et maintenant nous allons bien voir si tout le monde a les pieds nickelés et si on sautera à pieds joints sur les décrets pris par S. A. le bey, contresignés pour promulgation et mise à exécution par le ministre plénipotentiaire, résident général de la République française en Tunisie.

JUDICIOUS.

NOUVELLES DIVERSES de Tunisie et d'ailleurs

TUNIS

Une Matrone en cellule

Un de nos confrères relatait à mots très couverts, ces jours-ci, un petit scandale qui a eu la rue de l'Eglise pour théâtre, et dont les acteurs furent une grosse juive à la réputation légère, une jeune fille à la beauté tendre, et un jeune homme, amateur de plaisirs volages.

Le rendez-vous s'en fut chez la fillette, mais ses propositions furent entendues par d'invisibles oreilles, et la matrone connue sur l'heure les douceurs de la paille humide...

par d'invisibles oreilles, et la matrone connue sur l'heure les douceurs de la paille humide...

Pas bien longtemps, puisque au bout de six jours d'incarcération, la bonne dame reprit liberté, ses intentions bienveillantes n'ayant reçu qu'un commencement d'exécution, la fleur d'orange de la fillette disent les mauvaises langues serait d'ailleurs de toute première fraîcheur !

La déguise aurait, paraît-il, l'idée de faire éditer avant qu'il soit peu, ses impressions de prison, tout comme Sylvio Pellico.

Il y a deux semaines venait en correctionnelle l'affaire d'une nommé Jacques Marzouk, impliqué de détournements au préjudice d'une compagnie de coupons-primés.

Sans prendre aucunement la défense de Marzouk, au contraire, nous approuvons sa mise en liberté provisoire pour supplément d'enquête, car les charges relevées à son encontre sont considérablement atténuées par la divulgation des modes d'opérer de ces compagnies de timbres qui ne sont gratuits que de qualification, ainsi que l'a dit l'honorable M. Dasconaguerre.

Nous aurons prochainement l'occasion de revenir avec plus de détails sur ces opérations, qu'un parquet vigilant devrait avoir à cœur de contrôler minutieusement et de faire cesser au besoin.

Salles d'attente

Le bonheur de la localité du Bardo, qui depuis quelque temps est dotée d'une salle d'attente n'auresque pour les voyageurs des tramways, a fait loucher les habitants du joli petit village de Saint-Henri, qui seraient heureux de pouvoir se mettre à l'abri des intempéries, même sous une vieille carcasse de tramway.

Quelle que soit la modestie des vœux des habitants de Saint-Henri, et même de ceux du Bardo, nous estimons que la Compagnie pourrait se fendre avec plus d'envie, et construire pour ces deux localités des abris confortables contre la pluie ou les chauds rayons du soleil.

M. Marie-Joseph-Pierre Lescot avait été poursuivi, à la requête de M. Liégey, chirurgien-dentiste, devant le tribunal de Sousse pour usurpation du titre de chirurgien-dentiste et condamné à une amende de cinquante francs.

Devant la Cour, où il était assisté de M° Esciva, M. Lescot a exposé que l'annonce qu'il avait fait paraître dans un journal de Tunis et qui avait motivé la plainte portée contre lui était antérieure au décret réglementant l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste et que, si cela avait continué à paraître postérieurement à ce décret, c'était à son insu. Le directeur du journal a déclaré qu'effectivement il avait de son propre chef continué les insertions, par reconnaissance pour des soins gracieux qu'il avait reçus de M. Lescot. La Cour a admis ce moyen de défense ; elle a acquitté le prévenu et condamné la partie-civile aux dépens.

Information certaine

Le Promeneur est de mieux en mieux informé. Il annonçait, dernièrement, la sensationnelle nouvelle suivante : « Londres. — On apprend qu'au cours de la guerre actuelle, les Japonais ont l'intention de tirer tout le parti possible de leurs torpilleurs. » — Tu crois ?

NABEUL

Il paraît que l'affaire de faux que nous avons signalée et où sont impliqués un banquier juif et un indigène de Nabeul se complique.

Des renseignements qui nous sont four-

nis, le parquet interviendra aussitôt les faits mis en lumière par les débats du procès au civil.

Il s'agit, en effet, d'une escroquerie commise à l'encontre d'un riche indigène de Nabeul, qui a chargé M° Dodoy de ses intérêts et le rapport que les experts nommés pour éclaircir cette affaire ont déposé conclut à de fausses signatures, ce qui enverrait l'affaire en Cour d'Assises.

SOUK-EL-ARBA

Les plaintes nous parviennent nombreuses au sujet de M. Camussi, contrôleur civil.

Nous attendons vérification des faits qui nous sont exposés, pour les porter à la connaissance de nos lecteurs.

LA GOULETTE

Ouverture de tripots

De nombreux juifs font en ce moment des demandes d'autorisations d'ouvertures de débits de boissons.

Tous ces cabouletteurs font jouer au poker, au chemin de fer et au baccara, jusqu'à des heures indues.

Nous appelons l'attention de M. le commissaire de police sur ces tripots, afin qu'il fasse impitoyablement fermer tout débit surpris dans les conditions que nous signalons plusieurs pères de famille.

BIZERTE

Le Transbordeur

Le marché relatif au démontage du transbordeur de Bizerte vient d'être conclu ; c'est la maison Arnodin, de Châteaufort-sur-Loire, qui en est chargée. Elle effectuera ultérieurement le montage de l'appareil sur la Penfeld, lorsque le ministre de la marine se sera décidé à donner suite à la décision prise antérieurement d'employer le transbordeur à Brest. En attendant, les pièces de l'engin démonté seront entreposées sur le terre-plein du port de Bizerte. Le démontage, opération très délicate, car il ne faut pas qu'elle gêne la navigation, durera quatre ou cinq mois. — L. C.

TÉBESSA

On nous affirme que M. le Gouverneur général, sollicité par les représentants de l'arrondissement de Guelma, avait promis de visiter Guelma, Souk-Ahras, Tébessa, Claire-Fontaine, Le Kouif et Ain. Beïda, lors de son prochain voyage à Constantine.

Nous sommes certains que les populations visitées, feront au distingué gouverneur général, une réception enthousiaste.

VICHY

On nous prie d'annoncer l'apparition du Cri de Vichy et des villes d'eau, journal littéraire et mondain, qui paraîtra les mercredis et samedis à Vichy et à Aix-les-Bains, et l'hiver à Nice.

Le Cri s'est déjà assuré la collaboration d'écrivains éminents pour la partie littéraire. Un bureau spécial sera créé à Aix-les-Bains, et des rédacteurs-correspondants seront nommés dans les principales villes d'eau.

Nous souhaitons bonne chance à ce nouveau confrère qui se propose d'innover un genre bien spécial qui en fera l'organe préféré du monde élégant.

NOUVELLE A LA MAIN

A la congréganiste de la rue d'Algérie : On demande à Cretinot ce qu'a fait Bernardin de Saint-Pierre.

— Cela, je le sais, répond Cretinot. Bernardin de Saint-Pierre était un célèbre explorateur qui a visité le Pôle et la Virginie !...

Est-ce là ce qui vous rend si fiers ? Vous avez fait « suer » aux anciens impôts, en plus

Vous avez créé en nouveaux impôts

Avec les recettes des Postes

Et vous appelez le total de

une « progression normale de la richesse publique ? »

Et n'est-il pas hardi d'affirmer que ces impôts sont de remplacement, alors qu'ils se traduisent par une augmentation de charges correspondant à 32 1/2 % de la totalité du budget des recettes actuel ? En un mot, sans les nouveaux impôts, le budget tunisien qui se solde annuellement par un excédent de 3 millions environ, se solderait en déficit de neuf millions et demi.

En déduisant de ce budget de 1902, qui est de

augmentation sur 1885 de

nous tombons à un budget de recettes de

Contre 1885

Où est le progrès en onze ans ? Où est la solvabilité ?

N'est-ce pas la confirmation de la décadence agricole, commerciale et de la misère publique ?

Les soi-disant réformes financières sont-elles autre chose que la manœuvre traditionnelle des mauvais gouvernements, qui, menacés par le fléchissement graduel de la production, fuyant sous les impôts directs, transformant ceux-ci en impôts indirects, plus productifs, moins contrôlables et plus dévastateurs ? N'est-ce pas exactement la confession du rapport de 1901 au Président (page VI) ?

L'Attitude du Pape

L'impression causée par le discours du pape continue à être très grande. On déclare au Vatican que le moment était venu de sortir de cette réserve qui enhardissait trop les persécuteurs !...

Le moment est venu aussi pour la France de montrer qu'elle sait se faire respecter même par le pape.

Et puisqu'il a plu à celui-ci de faire comprendre qu'il ne craignait pas la rupture des relations avec la fille aînée de l'Eglise, la Tunisie devrait donner l'exemple à la France en supprimant les soixante mille francs qu'elle alloue chaque année au clergé tunisien.

Ce serait de la part de M. Pichon un bel acte de courage républicain qui rachèterait ses faiblesses pour la réaction et surtout pour son chef qu'il fit décorer.

M. Pichon osera-t-il ? C'est ce que se demandent anxieusement les républicains.

SPECTACLES ET CONCERTS

« Cyrano de Bergerac » à Tunis

Parmi les plus grands succès du Théâtre Moderne, se place Cyrano de Bergerac.

Cette pièce que le Théâtre Municipal de la Gaîté vient de reprendre, a conservé le don merveilleux d'attirer la foule, plus de 700 représentations n'ont pas épuisé son succès à Paris ; aussi sommes-nous certains que le public apprendra avec plaisir qu'une représentation du chef-d'œuvre d'Edmond Rostand, sera donnée le mars 29 mars, au théâtre Politeama Rossini.

L'impresario de cette tournée est M. Henry Hertz. Ce nom nous dispensera de commentaires sur la valeur de la troupe qu'il nous amène — impresario habituel des Coquelin, seul concessionnaire du droit de représentation de Cyrano de Bergerac, dans le monde entier — M. Henry Hertz a choisi le seul acteur pouvant après le Grand Coquelin, interpréter le rôle de Cyrano, et c'est M. Jean Daragon qui, le 29 courant, personnifiera, chez nous, l'admirable héros de la magnifique pièce d'Edmond Rostand.

CASINO MUNICIPAL DE TUNIS

En raison de l'importance des spectacles donnés les lundi, mercredi et vendredi dans le Jardin d'Hiver du Casino, la direction informe le public qu'à dater de ce jour, toutes les entrées de faveur, qui avaient été accordées, sont rigoureusement supprimées.

Les prix sont les suivants : Place de loge, 3 francs ; fauteuils numérotés, 2 fr. ; entrée simple, 1 fr.

Il sera, par faveur spéciale, délivré aux personnes habitant Tunis, des « Carnets d'abonnement », comprenant 10 entrées, pour le prix de 5 francs.

Les Eaux Purgatives et la Santé Publique

Les Comités d'hygiène commencent à s'inquiéter du nombre croissant des eaux artificielles mises en vente un peu partout. Fabriquées sans contrôle, d'après des formules et des procédés qui varient avec chaque industrie, elles n'offrent aucune garantie à la santé publique et ont le double inconvénient de coûter plus cher que les eaux naturelles, sans en avoir les qualités. De leur côté, les hôpitaux qui, on le sait, n'emploient que des produits irréprochables, ont grand soin

« Les règlements de l'exercice 1901 et des précédents exercices semblent bien confirmer l'efficacité des remaniements effectués dans le régime fiscal de la Régence, en vue de soustraire autant que faire se peut, le rendement des impôts aux aléas de la récolte ? »

Mettons : « misère agricole » à la place de l'euphémisme d' « aléas de la récolte », et l'aveu sera complet. N'avons-nous pas constaté par avance au chapitre des Exportations, que les déficits de la Medjba, de la dime des huiles, de l'Achour, des céréales, n'étaient pas dus au moins-values accidentelles des récoltes, mais à une débâcle de l'agriculture, de sa population et de ses troupeaux ?

N'est-il pas, dès lors, singulièrement audacieux de faire solder tous les exercices budgétaires, depuis 1890, en excédents de 3 millions environ, soit, suivant l'administration, 12 1/2 % de recettes entre 1885-1902, alors qu'ils seraient en déficit de 9.672.009 à la parité 1902, soit en sens inverse de 32 1/2 % ?

Et, que serait-ce s'il fallait encore ser-rer tous les chapitres en détail ? On tomberait à des réalités tellement effrayantes que le contraste, ruinant trop de légendes d'un seul coup, épuiserait le souffle critique du public, n'excitant plus qu'une incrédulité courroucée...

VII

OU VA L'ARGENT ?

En 1891, la proportionnalité des dépenses aux recettes était de

En 1902, elle est de

Le Krach du Protectorat

(Suite)

Commerce général. — Les statistiques truquées. — Les importations. — Impôts nouveaux. — Le déficit démasqué. — Où va l'argent ? — Gaspillages et fuites. — Finances sans contrôle. — Les phosphates. — Une enquête parlementaire.

Le rapport Denis dit (page 24) : « Dans l'espace de 18 ans le budget tunisien est passé de 18 à 30 millions et ce dernier chiffre aurait été de 38 millions sans les dégrèvements, dont le total n'est pas moindre de 8 millions 300.000 francs.

« Les contribuables (page 12) ne sont pas plus surchargés qu'ils ne l'étaient avant l'établissement du Protectorat. Nous en ferons tout à l'heure la démonstration. »

Cette démonstration que l'on chercherait en vain de la page 13 à la fin (page 29) le rapport ne la fait pas.

Faisons-la pour lui.

Donc en 1884-85 le budget des recettes s'élevait à

En 1902 il a atteint

Augmentation

« Est-elle due, comme le demande le rapport, à la progression normale de la richesse publique ou bien est-elle le fruit de pots nouveaux, de relèvements de tarifs ou d'une fiscalité exagérée ? »

pole d'Etat qui rend en 1902. 6.833.851

Augmentation réelle d'im-

pôts

En 1893 les droits de mutation d'immeubles sont ramenés de 6, 25 % à 4 %, mais on crée les droits de succession, qui viennent s'y ajouter.

Ils ont rapporté en 1885.. 257.906

Ils ont rapporté en 1902.. 878.456

Augmentation réelle d'im-

pôts

En 1896 on réduit l'impôt du timbre, mais on y assujettit tout le monde. Il rapportait en 1885

En 1898, plein fonctionnement, il rapporte

Plus-value

Pour compenser cette singulière perte on crée l'Enregistrement qui rapporte en 1902

ainsi que les Prestations qui rendent en 1899

Augmentation réelle d'im-

pôts

En 1900, on crée le monopole des allumettes qui rapporte en 1902. 539.139

Monopole des cartes à jouer, en 1902

Augmentation réelle d'im-

pôts

En 1896, on institue la taxe des poids et mesures.

Elle a produit, en 1902, une augmentation d'impôts de... ..

En additionnant ces augmentations successives, nous arrivons à un total de

Ces charges nouvelles, l'administration ne les nie pas d'une manière absolue elle les intitule : Impôts de remplacement, compensateurs de dégrèvements.

Mais nous venons de voir à l'instant même la pauvreté de cette dérobade, puisque les impôts réformés qui sont : les tabacs, sels et poudres, les droits de mutation sur immeubles, le timbre, les douanes et les droits de circulation sur les céréales (262.000 francs) rapportaient avant la réforme

Et ont produit après

Soit à eux seuls, en plus

Si nous ajoutons, maintenant, au chiffre global des impôts (anciens et nouveaux réunis) qui forment comme nous l'avons établi

le montant des recettes des Postes et Télégraphes qui sont aujourd'hui à la Tunisie, mais qui, en 1885, appartenaient à la France et ne figuraient donc pas au budget, soit pour 1902

Nous arrivons à

Vos 11.270.337 de plus value sur 1885, les voilà.

CHARCUTERIE DE STRASBOURG

et de Bologne

3, Rue d'Italie, 3. - TUNIS

Charcuterie Fine. - Cervelas. -

Saucisses Fumées. - Salaisons. -

Expéditions à l'Intérieur

d'exiger comme eau purgative, l'eau minérale naturelle d'HUNYADIS-JANOS, d'une action efficace, prompt, autant que sûre, et dont le prix modique en permet l'emploi à tout le monde. Avec elle, jamais d'insuccès. Mais les contrefaçons doivent être soigneusement évitées et il faut exiger absolument la marque et le nom d'HUNYADIS-JANOS.

M. le docteur Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien, de Tunis, spécialiste pour les maladies des oreilles, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, 2.
Traitement spécial des végétations adénoïdes — Intubation dans la diphtérie.

Français, père de famille, ancien employé de chemin de fer, demande travail comptabilité, écritures ou autres.
S'adresser au bureau du journal.

Chaussures de Chasse, brodequins couverts main et tout cuir depuis 9 fr. 50, guêtres molétières. Maison E. Faure et Cie, 14, rue d'Italie.

Appartements et Magasins à Louer

Dans les immeubles dépendant de la succession Ab. Grégo, rue Hannon, numéros 1 et 2, rue d'Italie, avenue de France, rue d'Italie, 22.
S'adresser à l'administrateur de la succession, M. Joseph Guttieres, 4, avenue de France.

LA HERNIE GUERIE

Sans Opération

Voici une preuve, entre cent mille, que le nouveau bandage pneumatique sans ressort breveté s. g. d. g. récemment inventé par le plus grand spécialiste de Paris, M. Claverie, est le seul qui puisse guérir la hernie, même en travaillant, sans opération et sans souffrance. La lettre qu'on va lire en dit plus long dans sa simplicité que tout ce que nous pourrions écrire à ce sujet :

« Monsieur Claverie,

« Depuis 20 ans, je souffrais d'une hernie très forte qui était descendue dans les bourses que je considérais comme incurable et qui me rendait l'existence insupportable parce que je ne pouvais plus travailler.

« J'avais essayé de tous les systèmes de bandages qui m'avaient tous fait plus souffrir les uns que les autres, lorsque j'eus la bonne inspiration de m'adresser à vous. Depuis que j'ai eu le bonheur d'adopter votre merveilleux appareil, ma hernie n'est plus ressortie, je ne souffre plus, je travaille comme si je n'avais rien, je suis absolument guéri ; merci, Monsieur, vous m'avez rendu la vie et le travail, je ne l'oublierai jamais.

« Recevez, avec mes félicitations, toute ma reconnaissance.

« JASQUIN (Victor),
« Charron à Tizi-Ouzou. »

Après cette attestation si évidente, toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, etc., ne doivent pas hésiter à aller voir M. Claverie, qui visitera les malades et fera lui-même l'application de sa nouvelle méthode à :

TUNIS, Hôtel Moderne Maxéville, 12, rue de Constantine, les : Vendredi 25 mars ; samedi 26 mars ; dimanche 27 mars ; lundi 28 mars.

Le *Traité de la Hernie*, où cette nouvelle méthode est clairement expliquée, est envoyé gratuitement et sans frais à toutes les personnes qui le demandent à M. Claverie, faubourg Saint-Martin, 234, à Paris.

En 1902, ils atteignent 13.568.000, soit 50 % des recettes environ.

Le nombre des fonctionnaires a quadruplé en dix ans.

En France, où les doléances sur le fonctionnarisme remontent aux cahiers des tiers-état de 1593, le contingent des fonctionnaires représente 1.50 % de la population.

En Tunisie : 18.12 % de fonctionnaires français pour la population française de 25.000 âmes, soit quatorze fois plus.

Le service des finances absorbe, à lui seul, en émargements personnels et matériel, etc., 4.669.091.

Le receveur général des finances, poste rétribué en France par 6.000 francs, gagne à Tunis 170.000 francs par an.

Tous ces fonctionnaires ont droit à trois mois de congé payé, ne fournissent donc que neuf mois de travail et reçoivent en plus, des gratifications.

Le reste à l'avenant.

Comme tout ce pauvre monde pourrait, par des mouvements réflexes, gaspiller ses propres deniers, comme ceux de l'Etat, celui-ci subventionne leur société de prévoyance par une annuité de 150.000 francs.

Un bataillon de troupes de parade, dont toute la cavalerie pourrait évoluer sur le refuge de l'Opéra et appelé : armée beylicale coûte 600.000 francs, y compris les concussions du colonel Aurousseau dont on peut heureusement parler, puisqu'il s'est suicidé avant les autres.

Les subventions à la presse thuriferaire prélevées sur la plupart des chapitres, atteignent des chiffres ineffables et forment à elles seules le budget d'une petite principauté. Un journal d'une capitale qu'il est superflu de désigner touche, à lui seul, parce qu'il est réactionnaire, 63.000 francs, mandatés sur la caisse de colonisation.

À vrai dire, rien que sa campagne con-

La "Petite Tunisie" est en vente

A Marseille, dans tous les kiosques et librairies, ainsi qu'aux bibliothèques de la gare Saint-Charles.

A Paris, chez M. Gauthier, 10 boulevard des Capucines et à la gare de Lyon et dans tous les kiosques des boulevards des Capucines, Montmartre et des Italiens.

A Vichy, chez M. Giroux-Berné, Bouille et Ajust, dépositaires de journaux, ainsi qu'à la bibliothèque de la gare.

A Brides-les-Bains, chez M. Ducloz, libraire, parc de l'établissement.

A Genève, à l'Agence générale de journaux, 7, boulevard du Théâtre.

A Uriège, chez M. Xavier Dravet, libraire.

Au Mont-Dore, chez M. Acharme, librairie Moderne, en face de l'établissement.

A Luchon, chez M. Dourtan, libraire, allée des Bains, 24.

A La Bourboule chez, Mme Paul Cytere, libraire.

Aux bibliothèques des gares de : Lyon, Vichy, Aix-les-Bains, Toulon, Nice, Monte-Carlo, Monaco et Cannes.

A Avignon. — Valence. — Grenoble. — Mâcon. — Dijon. — Laroche. — Tarascon. — Nîmes. — Montpellier. — Cette. — Genève.

CABANON à vendre à Saint-Germain, 3 pièces, cuisine verandah, avec 3000 mètres de terrain complanté d'arbres fruitiers vigne, écurie, remise, poulailler pigeonnier, dépendances, etc.

Prix modérés. — Facilités de paiement

S'adresser au bureau du Journal.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbiocides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar saponné Le Beuf*, son admission dans les hôpitaux de la Ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 fr. ; les 6 flacons 10 fr., dans toutes les pharmacies.

Dépôt : Pharmacie NEE.
Se défier des contrefaçons.

COIS

DURILLONS, CEILS de PERDRIX, VERRUES guéris radicalement et sans douleur

PAR LA

Gorcite Wincelas

Le Flacon : UN Franc

Par la poste, un franc vingt-cinq centimes

Dépôts à Tunis :

Société des Chaussures "INCROYABLE" de Paris
24, rue d'Italie, 24
M. BAZALGETTE, magasin de chaussures
23, rue Al-Djazira

BUREAU POSTAL PRIVÉ OFFICIEL

Pour Marseille et la Région

9, Rue Beauvau, 9 (à l'entresol)

Cette création d'une utilité publique incontestable, basée sur un fonctionnement parfait, ne peut être que très appréciée par la population marseillaise qui y aura recours, ainsi que Messieurs les Négociants fréquentant la Bourse.

Les nombreux voyageurs, touristes, navigateurs et artistes qui nous visitent chaque jour y trouveront aussi de nombreux avantages.

Salle de correspondance. — Dépôt de petits colis.

TUNIS

CASINO MUNICIPAL

Le Casino de Tunis peut rivaliser avec les plus beaux établissements du même genre de France.

Il comprend : un Théâtre, qui est un véritable bijou, ou, pendant six mois, du 15 novembre au 15 mai, d'excellentes représentations d'opéra-comique, d'opérette et de comédie sont données les mardi, jeudi, samedi et dimanche ; un magnifique Jardin d'hiver pouvant contenir 2.000 personnes où de grands concerts vocaux et instrumentaux sont donnés les lundi, mercredi et vendredi ; un Cercle pour les Etrangers, installé dans des locaux splendides ; un grand Cercle international, dont de même les locaux sont aussi beaux que ceux des plus grands Cercles de Paris ; un vaste Hall servant au jeu des petits chevaux ; un Café de premier ordre ; un Bar américain, etc., etc.

A Vendre ou à Louer de suite

LE

Casino de Maxula-Radès

- PRIX MODÉRÉ -

S'adresser au bureau du Journal
2, Rue Hannon, 2

à TUNIS

PHARMACIE du TUNISIA-PALACE

Avenue de Carthage. - TUNIS

Paul LUCIANI

Pharmacien de 1ère Classe

La pharmacie est ouverte la nuit comme le jour

Téléphone 265

VIN, EAU-DE VIE

DU

DOMAINE DE POTINVILLE

F. BERNET
23, Rue d'Italie, 23. - TUNIS

Liqueurs de Marque.
Livraison à Domicile

ÉCURIE CHANTILLY

Rue de Norvège (derrière le Marché)

Pierre MASSON, propriétaire

Pension, Locat'on au Mois et à la journée

VENTES & ACHATS de Voitures et Chevaux

Leçons d'Équitation. - Dressage

BOXES POUR CHEVAUX DE COURSE

roduire ici (1)... les méthodes et l'exactitude métropolitaines.

Un grand journal de Paris a raconté récemment l'histoire de cette quantité de terre charriée au haut d'une montagne, puis redescendue, uniquement pour épouser un crédit. Ces exemples abondent. On démolit les water-closets du lycée Carnot, qui ne demandaient rien, pour les reconstruire à grands frais. Au budget des Travaux Publics figure une batterie de cuisine pour le délégué à la Résidence et des dentelles pour une Résidente. Qui sait quoi de plus croustillant ?

Parmi les innombrables rubriques à gaspillage, figure celle de la colonisation-réclame. Chaque colon immigré représente une dépense de propagande et de recrutement de 2.000 francs. Puis on l'entretient avec les 3.780 francs déjà cités. La grande comédie de la *Commission de colonisation* qui vient de se clore par l'ouverture d'un crédit de 1.000.000 de francs, à dévorer en famille et en fonds secrets, permettra de tirer la ficelle pendant quelques mois encore, en maintenant l'« harmonie » dans la colonie française. Quant à la vraie colonisation, elle est, pour les raisons que nous précisons plus loin, pratiquement impossible.

VIII

LES FINANCES SANS CONTROLE

Une des manœuvres les plus habiles du Protectorat a été de se soustraire au contrôle de la Cour des Comptes de France et à l'examen annuel d'un inspecteur des finances envoyé jadis par la Métropole.

Il a institué un simulacre, une paro-

(1) Ici veut dire là-bas. Le fonctionnaire tunisien qui rédigea le rapport s'est innocemment coupé. M. Denis a oublié de découper l'étiquette du fabricant, étourderie fréquente chez les marchands de confections.

GRAND RESTAURANT DU CHIANTI

A. SALVARELLI

Etablissement de 1er Ordre. - Service à la Carte

ENGLISH SPOKEN. - MAN SPRICHT DEUTSCH

VINS DE CARTHAGE

AUTHENTIQUE

CLOS SAINT-AUGUSTIN (LA MARSALA)

S'ADRESSER CHEZ LE

QUINQUINA VINCENT, près de la Gare Française, TUNIS

N.-B. - Ces vins ne sont pas de contrefaçon

TERRAIN

Appartenant à M. DJILANI MARCHAND
Situé à Saint-Germain-les-Bains
entre la Gare et le terrain de M. PIAUJARD

A Vendre

avec facilité de paiement. Situation splendide pour villégiature.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Amédée Querci, 6, rue de Suède. - TUNIS.

TONNELLERIE AFRICAINE

RÉPARATION et FABRICATION de Foudres, Cuves, Demi-Muids, Bordelaises et Barils en tous Genres
Prix Modérés défaut toute concurrence loyale

G SAVALLI

11, Avenue de Carthage, 11 - TUNIS -

Entreprise de Menuiserie et Charpente

MAISON FONDÉE EN 1882

Albert ACQUILINA

Avenue de Londres prolongée (Près la Compagnie Française des Tramways)

TUNIS

Meubles de tous styles

Travaux d'art. - Usine à vapeur. - Soierie mécanique. - Travail soigné

SOCIÉTÉ DES BRASSERIES FRANÇAISES

Brasserie Nationale de St-Etienne

Fournisseur de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits des express européens de la Compagnie des Grands-Hôtels.

Louis GARENNE
Bizerte

Seul concessionnaire pour la Tunisie, Tripoli et Malte

Entrepot de Bizerte : rue de Barcelone

Hôtel de l'Arsenal

M. MACHINE, propriétaire (Ferryville)

Téléphone n° 9

On y trouve le Bottin et l'Annuaire de la Tunisie.

Omnibus à la gare de Tindja

Monts-de-Piété Tunisiens

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881

BUREAUX : 12, Rue de Hollande

die de Cour des Comptes tunisienne dont la première manifestation utile devait être de se rayer elle-même du budget. Mais c'est un pion sur l'échiquier budgétaire qui sert à barrer la route à d'autres.

Les raisons et les intérêts qu'y trouve le Protectorat sont multiples et puissants. Ils s'étendent sur l'ensemble des services publics dont les états fourmillent de chiffres faux et frelatés, de fausses écritures, complétées par de vraies écritures qui n'y figurent pas.

Il ne nous appartient pas de nous substituer, ici - on nous l'accordera, - à une Commission d'enquête parlementaire nantie de pouvoirs judiciaires et assistée d'un ou deux inspecteurs des finances. C'est une tâche qui incombe au Parlement et que, même le pouvant, nous refuserions d'assumer seul, quelque utilité qu'il en puisse résulter pour le pays. Parce que usurper des devoirs tarifés sans y chercher profit, n'est pas du patriotisme, n'est pas servir son pays, c'est se faire le valet de ses serviteurs attirés.

Toutefois, le crédit qu'exigent nos observations, nous contraint de préciser les points susceptibles d'appeler fructueusement les investigations éventuelles, autant que problématiques, d'ailleurs.

Le *Domaine de l'Etat*. - Premier nid à surprises, comprend conventionnellement 300.000 hectares de terre et 100.000 oliviers. La location aux Arabes du centre s'effectuant au taux de 2 fr. 50 l'hectare l'an, et l'olivier rapportant 1 franc, bon an, mal an, le revenu devrait en être de

850.000
Il est, en 1902, de..... 465.802

Déficit..... 384.198

Le personnel et le matériel stricts coûtent (Rapport ministériel, annexe O. 1901, page 225)

104.720

Adolphe GUERRIERA et S. MESSA fils

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

AGENTS GÉNÉRAUX de la Société Française des Plâtriers de Tunis OHAR et Cie, de la Société Française des Chaux et Ciments du Bou-Kornine BELINO et Cie (Hammam-Lit), de la Société des Ciments Portland et Valbonnais, PELLOUS Père, Fils et Cie (Grenoble).

Représentation-Commission

Téléphone 205

TUNIS. - 15, Rue de la Gêce. - TUNIS

MANUFACTURE D'AVIRONS

Louis Durbec

Joseph DURBEC

Successeur

Rue des Martégaies, 37 (quartier St-Jean)

MARSEILLE

Manches pour gaffes. - Foines. - Harpons et Pelles. - Pelles pour boulangers. - Barres de toutes dimensions. - Barres de cabestans Amspsects. - Mâts de Pavillons. - Spatules. - Escovillons. - Escopes à main. - Escopes à manche.

OMEGA

Montre de précision

Or, Argent, Acier, Nickel

Paris 1889

Hors concours, Membre du Jury

Genève 1896

Médaille d'Or

Bruxelles 1897

Grand Prix

Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux arabes. Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'Orfèvrerie "Boulogner".

D. LADISLAS, horloger-bijoutier

TUNIS. - 14, Avenue de France. - TUNIS

AU FLAMANT ROSE

M. BLANC, naturaliste

19, Rue Al-Djazira. - TUNIS

Préparation, Vente et Achat de toutes sortes d'animaux.

Le gérant : E. LACROIX.

Marseille. - Imprimerie spéciale de la *Petite Tunisie*, 1,3,5, Rue Chevalier-Roze

Journal composé sur machines Linotypes de la Maison W. BEHRENS, r. Réaumur, Paris

Le déchet d'administration est de..... 488.918

Où va l'argent ?

L'Etat possédait, dans la presqu'île du Cap Bon et dans le Sahel, des forêts d'oliviers comprenant environ 200.000 pieds. Il les a aliénées de gré à gré, ceux du Sahel qui valent de 15 à 20 francs pour 5 francs, et ceux du Cap Bon qui en valent de 6 à 10, pour 2 francs.

Où est allée la différence ?

Les Ports. - Le port de Tunis à coûté..... 13.500.000
Il serait fastidieux et cruel de capitaliser les intérêts perdus sur cette somme, autant les simples que les composés. Ne lui réclamons qu'un intérêt annuel de 5 %, soit..... 650.000
L'Etat a loué le port à une Compagnie privée, qui ne l'est surtout pas de privilèges à côté. Elle verse à l'Etat en 1902..... 51.807 y compris les ports de la Goulette, de Sousse et de Sfax.

Où va la différence ?

Les prisons. - Le travail des détenus était porté tout récemment au budget pour..... francs 75
Il y a 1.800 détenus qui travaillent toute l'année ; ce travail est rémunéré. On réalise, en outre, des économies sur les crédits prévus pour leur entretien.

Tout d'un coup ces malheureux se mettent à procurer au budget une recette de 85.000 francs. Quelle tarentule les a donc piqués d'un budget à l'autre ? Qu'on se garde bien de nous répondre, car nous demanderions aussitôt :

Où donc passait la différence ?

Les fonds de police. - Un décret de 1898 a soumis les trangers à une déclaration de séjour. Le certificat qui leur est délivré par la police leur coûte 3 francs environ.

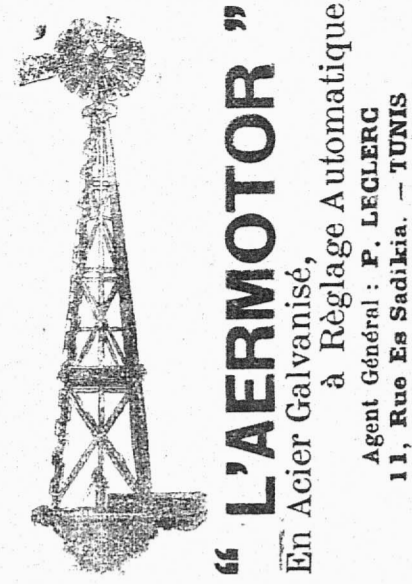
(A suivre)

AGENCE DANA

9, Rue Es-Sadikia, 9. - TUNIS

Camionnage
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels
et vice-versa
par colis ordinaire 0,50
par petits colis 0,25
Expéditions par grande et petite vitesse
Embarquements - Débarquements
Opérations de Douane

Graines
OUTILLAGE
Ancienne Maison LEPAGNEY
R. BRIFFAUD, 9, rue d'Italie



L'AERMOTOR
En Acier Galvanisé, à Réglage Automatique
Agent Général : P. LEGLERC
11, Rue Es Sadikia. - TUNIS

Société Française DES CHAUX ET CEMENTS
Du Bou-Kournine (Hamman-Lif)
A. Bellino et Cie
VENTE AU DÉTAIL
TUNIS - 14, rue de Grèce - TUNIS

Association Agricole

Suisse française disposant d'une quarantaine de mille francs, de bonne famille, de toute honnêteté dans la force de l'âge, intelligent et travailleur, au courant de l'agriculture et connaissant le pays, désire s'intéresser pour une part active dans un pré-projet agricole déjà créé, sûr et d'avenir. Adresser les offres sous chiffre Y 10877 L à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Lausanne, Suisse.

Bois de Chauffage

Charbon de Bois, Houille et Briquettes
A. MILITE
Magasins : Rue Es-Sadikia - TUNIS

Grand Bar de l'Univers

Avenue de la Marine
Licari, propriétaire;
Stéphanini, gérant.
Etablissement complètement remis à neuf.
CONSOMMATIONS de 1er CHOIX
LIQUEURS DE MARQUE

FABRIQUE DE BOUGIES en stéarine

Produits de 1re qualité, prix défiant toute concurrence, avec fabrique de dépôt de cires et bougies de cire vierge et purifiée à l'usage des églises.
Dépôt au Souk et Grana, chez M. Joseph di J. Lombroso.
La Maison Franco-Africaine, se recommande à la préférence du public par le choix et la qualité de ses produits.

Domaine de Potinville

P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE et Ciments
VENTE AU DÉTAIL : Avenue de Carthage

Aux Armes de Saint-Etienne

23, Rue Al-Djazira - TUNIS
Veuve C. BOURY
Armes de chasse et de tir - Articles de chasse - Bicyclettes des premières fabriques françaises
APPAREILS DE PESAGE DE TOUS SYSTÈMES
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES ET DE CHASSE

COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION ALGÉRIE-TUNISIE

Siège social et Direction de l'Exploitation; MARSEILLE. - 7, Rue de la République. - MARSEILLE
Départs Réguliers Hebdomadaires de MARSEILLE pour:
TUNIS, direct. Vendr. 11 Mars à midi VILLE DE NEMOURS Cap. Tull
Philippeville et Bone. Lundi 14 Mars à midi VILLE DE SFAX Cap. Corno
La descente des marchandises à quai est arrêtée la veille de chaque départ. À 5 h. du soir Les Marchandises sont reçues au Môle C - GRANDE BIGUE - Pour fret, passage et tous renseignements, s'adresser au siège de la Société : 7, Rue de la République (1er Etage). - TÉLÉPHONE 21.87

CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE D'ALGÉRIE

Société anonyme. Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte
Opérations de Banque. - Escompte. - Recouvrements. - Ordres de Bourse. - Avances sur Titres et sur Marchandises. - Gardes de Titres. - Paiement des Coupons. - Paiements Télégraphiques. - Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. - Location de Coffres forts. - Change de monnaies étrangères. - Dépôts de fonds à échéance fixe, 1 an, 3 0/0 - 2 à 3 ans, 3 1/2 0/0 - 4 ans, 4 0/0.
Dépôts à vue : 2 0/0.

MAISON TH. PILTER

DE PARIS
Succursale 19, rue de Portugal. - Tunis J. BISMUTH, directeur
Matériel Agricole
Charrues. - Herses. - Appareils de battage. - Moissonneuses-lieuses. - Faucheuses. - Rateaux à cheval. - Presses à fourrages. - Concasseurs. - Hache-paille. - Coupe-racines. - Couteaux à foin. - Grillages galvanisés. - Ronces artificielles. - Fourches américaines.
Appareils de Laiterie
Ecrémuses centrifuges. - Barattes. - Pots à lait.
Instruments Viteclois
Pressoirs. - Foulloirs. - Banastres. - Pompes à bras, à chapelets. - Réfrigérants Guillebaud.
Matériel pour Entrepreneurs. - Appareils de pesage. - Moulins à vent, tout acier "Samson". - Charrues "O'Liver".

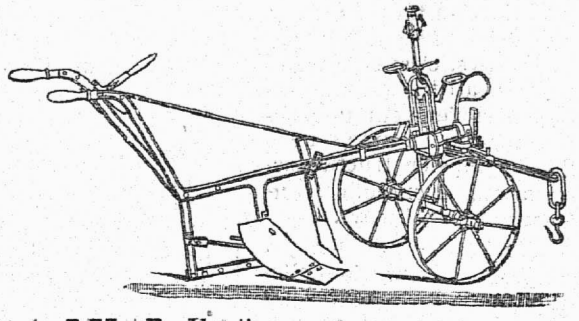
Machines Agricoles PELLET, AZERM & PARRENIN

MASSEY HARRIS

Moissonneuses-Lieuses
Faucheuses
Cultivateurs canadiens
et Semoirs
Herses canadiennes
à ressort

Moulins BENTALL
Concasseurs, Broyeurs,
Hache-Paille

Charrues Brabant, "A. DELAHAYE". - Charrues sanglier, genre "RUD SACK". - Charrues américaines.



Maison Modèle

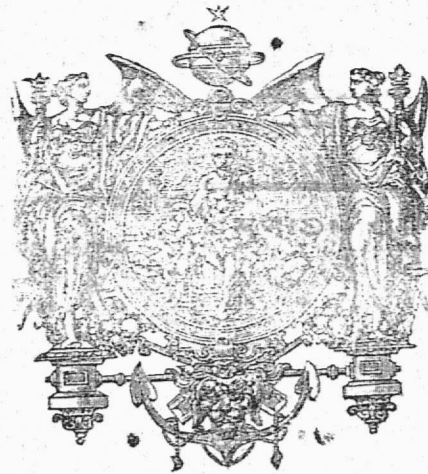
Avenue de la Marine. - TUNIS
Succursales : BIZERTE et SFAX

Vêtements sur Mesure et Coiffures pour Hommes et Enfants
Chemises sur Mesure. - Bonneterie

Six coupeurs ayant chacun leur spécialité, dont un pour vêtements cérémonie et un pour vareuses et culottes de cheval, sont attachés à la Maison

TORRILHON et Cie

Seul Dépositaire
des Manufactures de Caoutchouc à Clermont-Ferrand



LE MONDE

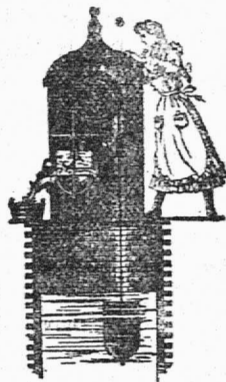
Cie Française d'Assurances
sur la Vie et contre l'Incendie
SIÈGE SOCIAL :

Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris
(Sous le Contrôle de l'Etat)
VIE. - Assurances en cas de décès. - Mixtes et à terme fixe. - Assurances en cas de vie. - Rentes viagères immédiates, différées et de sur vie. - Nues-propriétés, etc.
INCENDIE. - Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. - Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. - Contre le recours des locataires. - Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.
Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le C.É.D.T. FONCIER DE FRANCE. - S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Compagnie à Tunis, Passage de Paris, 5, par l'Avenue de Paris.

Agences Régionales : M. Lalou HACCOUN, à Bizerte; CHEZ DAN OS à Sousse; César BONAVITA à Sfax; Leon HANOUN à Souk-el-Arba; F. SROUSI à Nabeul; Is SAADA à Gabès.

Ancienne Maison AYMARD et THOMAS Société des Ateliers de Constructions Métalliques

J. BERTRAND et Cie
TUNIS. - Avenue de Carthage. - TUNIS
Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples
Installation d'usine
Norias, Pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture indigène
Captage, Élévation et distribution d'eau
Appareils de sondage
Installations électriques : éclairage et transport de force
Fers, Fontes et Métaux
Fournitures pour Usines et Exploitations Agricoles
Fonderie de fer et de bronze
Pièces de rechange de machines livrées en vingt-quatre heures



SUPPRESSION DES POMPES et des Puits ouverts

Les Docteurs conseillent pour avoir toujours de l'eau saine, de les remplacer par le Dessus de Puits de sécurité qui sert à tirer l'eau à TOUTES PROFONDEURS et empêche tous les accidents. Ne craint ni la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement. Système breveté, hors concours dans diverses Expositions, se plaçant sans frais et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.
Prix : 150 fr. - paiement après satisfaction
Envoi franco du catalogue. S'adresser à MM. L. JONET et Cie, à Reims (Nord).
Fournisseurs de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres grandes Compagnies, ainsi que d'un grand nombre de Communes.
NOMBREUSES RÉFÉRENCES
Fonctionnant à 100 mètres de profondeur. - Une fillette de dix ans tire l'eau sans fatigue à toutes les profondeurs. - Ville de Paris, Exposition 1900. - Membre du Jury, Hors concours. - On demande des représentants.

MAISON PAONESA, ARTIFICIER

22, Avenue de la Marine. - TUNIS
FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes Vénitienes, Vêtements de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
Prix défiant toute concurrence

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS SOUSSE, SFAX GABÈS
Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres. Lettres de crédit pour voyage, etc.
DÉPÔTS À VUE ET À ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 0/0 - de 1 an à 3 ans, 3 0/0
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le risque du vol et d'incendie.
Location de compartiments à partir de CINQ Francs par mois

MAISON DESPÉROUX

FONDÉE EN 1838
El-Afrane (banlieue de Tunis), carrière du Djebel-Carroûba
FOURS À FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux en pierre
PLATRE - « Pierre à bâtir et pierre de taille »
Briqueterie de 1er ordre
Briques plates et creuses. Pavés et Dalles.
Pour les commandes s'adresser : 12, Avenue de Carthage, et à son usine, à El Afrane, banlieue de Tunis

USINE DU DJEBEL BOU-KHORNINE (Hamman-el-Lif)

CHAUX & CIMENT
F. THERMES, fabricant
Représentants dépositaires : Tunis, Canova, 3, rue d'Autriche prolongée; Bizerte, M. Louis Clot et Cie; Oued-Tindja et Ferryville, M. Pichon.

RAYMOND VALENSI
Ingénieur-Architecte
22, Rue de Russie, 22. - TUNIS

Immeubles de rentes. - Construction industrielle et rurale. - Arrosage - Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

Broderies et Dessins
11, rue Chaker, 11

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE ANGLAISE ET VIENNOISE

TUNIS. - 42, Rue d'Italie et Boulevard de Paris, 8. - TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois, pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc. Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de Premier Ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals. Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie SAINT-LOUIS de Marseille.

ON PORTE A DOMICILE
Succursale à SOUSSE. (Angle des rues du Marché et Villedon). Succursale à SOUSSE

A LA VILLE DE SFAX
11 bis, rue d'Allemagne. - TUNIS
Huile d'Olive pure extra supérieure
LIMBERI NICULI
de la Maison CARMELO AVVOCATO et Fils de SFAX
Marque A A et C.
Huile d'olive ex. s. fr. 1 40
supérieure. 1 20
fine. 1 00
demi-fine. 1 00
ordinaire. 0 90
Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix toujours en magasin
Expédition de colis-postaux pour la France et l'Etranger

BANQUE DE TUNISIE
SOCIÉTÉ ANONYME - CAPITAL : 8.000.000 de francs
Siège social à Tunis. - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
CONSEIL D'ADMINISTRATION:
MM. E. PEREIRE, Président; J. FAURE; S. HALFON; O. NOEL
P. SCHNEIDER; H. WIENER
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéance fixe, Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays, Ordres de bourse, Dépôts de titres, Encaissements de tous coupons, Avances sur titres et sur marchandises, Ouvertures de crédits hypothécaires, Location de coffres-forts et de compartiments de dépôts, etc., etc.
Service immobilier. Gérance d'immeubles et de domaines ruraux, Vente d'immeubles et de propriétés.

Eaux Minérales Naturelles Froides D'AIN-GARCI
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique

SOURCE RÉGENCE | SOURCE PASTEUR
Très peu gazeuse | Gazeuse
Dépôts à Tunis :
Chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Aïn-Garci, 25, avenue de Paris, Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

Société Tunisienne d'approvisionnement
22, Rue d'Italie. -- TUNIS
Prix Fixes marqués en Chiffres connus.
Expédition franco d'emballage et de port, à partir de 50 fr. sur tout le réseau du Bône-Guelma. Conditions spéciales pour MM. les Officiers, Fonctionnaires et Employés d'Administrations.
Nota. - Le 2 de chaque mois, la Société désigne une des journées du mois précédent, pour laquelle les achats faits dans son magasin sont remboursés EN ESPECES contre remise des bulletins de caisse correspondants.

MACHINES AGRICOLES
R. VALLUT et Cie
FOURCHES AMÉRICAINES
Machines MAC CORMICK
Batteuses et Locomobiles RANSOMES
Moteurs à Pétrole HORNSBY
MACHINES AGRICOLES pour toutes saisons
SUCCURSALE DE TUNIS
26, Rue de Portugal, 26

Compagnie de Navigation Mixte
Cie TOUACHE. - Paquebots-poste Français. - Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, la Tripolitaine et le Maroc.
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
ARRIVÉE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.
- A MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 du matin.
- DE PALERME, tous les jeudis à 7 h. du matin.
- DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 15 m.
- DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Medhia, Monastir, Sousse) tous les samedis à 9 h. 30, soir.
- A MARSEILLE, tous les samedis, à 5 h. du matin.
DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis à 2 h. soir.
- DE TUNIS POUR PALERME, tous les mardis, à midi.
- DE PALERME POUR TUNIS, tous les mercredis, à midi.
- DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIENNE et TRIPOLI, tous les mercredis, à 1 h. soir.
- DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis à midi.
- DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Medhia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 7 h. du soir.
- DE MARSEILLE POUR BIZERTE, TUNIS et PALERME, tous les samedis, à 7 h. du soir.
La Compagnie accepte avec connaissances directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger. Les Agents principaux : J. B. PEDELUPK et ses fils.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
SOCIÉTÉ ANONYME. CAPITAL 25.000 000 DE FRANCS ENTièrement VERSÉS
Succursale de Tunis, Avenue de France
Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France, l'Etranger, l'Algérie et la Tunisie.
Emission de Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays.
Ordres de Bourse. - Encaissement de tous coupons.
Dépôts à vue et à échéance fixe.
Bons de caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant de 3 à 4 0/0.
Munis de coupons semestriels (net des impôts actuels.)
Avances sur Titres et sur Marchandises. - Ouvertures de Crédits hypothécaires. - Location de Coffres-forts et de compartiments au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année.

PELLET & AZERM

8. Place de la Résidence, 8
TUNIS

QUINCAILLERIE. Article de Ménage, Chauffage et d'Eclairage. Outillage d'Agriculture, fers, métaux